

Bibliothèque numérique

medic@

**Barbereau. Les remedes souverains
et incomparables, heureusement
decouverts...**

*A Paris, chez l'Autheur, 1670.
Cote : 90957 t. 50 n° 5*

LES



5.

258

REMEDES SOUVERAINS ET INCOMPARABLES,

HEVREUSEMENT DECOUVERTS,
& employez avec succez dans la guerison prompte
& facile d'un grand nombre de maladies , & mes-
me des plus fâcheuses & desesperées.

Par Monsieur BARBEREAU, Conseiller
& Medecin ordinaire du Roy.



A PARIS;
Chez l'Autheur, au College des Quatre-Nations.

M D C, LXX.

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

ORDONNANCE ET PRIVILEGE du Roy.

PORTANT PERMISSION AV SIEVR BARBEREAV,
l'un de ses Medecins ordinaires, demeurant à present dans le
College des Quatre Nations, de dispenser, vendre & debiter
ses Eaux Medecinales & remedes de son invention, à Paris, &
par tout le Royaume, Pays, Terres & Seigneuries de l'obeyssan-
ce de SA MAIESTE avec dffences à tous autres, de quel-
que qualité & condition qu'ils soient, de se servir de son nom,
de contrefaire lesdits remedes, ny en debiter de semblables, à
peine de trois mil livres d'amende, moitié applicable à son pro-
fit, & l'autre aux Hospitaux des lieux où lesdites contraven-
tions seront faites. Vne personne de la premiere qualité luy ayant
donné des lieux commodes audit College pour en distribuer gra-
tuitement aux pauvres infirmes; & au public, ainsi qu'il est porté
par ladite Ordonnance: Et en cette Ville de

SVR ce qui a esté representé à sa Majesté, par le sieur
BARBEREAV, l'vn de ses Medecins ordinaires: Que
depuis longues années il s'est appliqué à faire divers ex-
traits des Mineraux & Vegetaux avec tant de succez,
que par des experiences publiques & témoignages authenti-
ques, ils ont produit des effets merveilleux: En sorte qu'au
moyen d'une petite Pierre infusée, qui communique sa ver-
tu en vn moment dans beaucoup d'eau renouvelée sans au-
cune diminution, la potion de cette eau a guery & guerit jour-
nellement grand nombre de pauvres de toutes maladies,
comme aussi de ses poudres & remedes qu'il a inventez: Ce
qui a esté attesté par plusieurs personnes de toutes qualitez,
qui en ont esté soulagées & gueries. Et d'autant qu'il est im-
portant que le public, & principalement les pauvres à qui les-

259

dits remedes sont distribuez gratuitement , ne soient pas pri-
vez d vn avantage si considerable , que ledit sieur B A R B E-
R E A V a recherché avec des soins & beaucoup d'estudes , frais
& dépences extraordinaires ; & qu'il ne seroit pas raisonnable
que d'autres personnes profitassent de son travail par la fausse
imitation de ses remedes , qui pourroit estre d'ailleurs nui-
sible au public ; S A M A I E S T E luy a permis & permet
de dispenser , vendre , & debiter lesdits remedes de son in-
vention , tant en cette Ville de Paris , que par tousles en-
droits des Païs , Terres & Seigneuries de son obeissance , &
d'en tirer les retributions raisonnables , excepté dans les Hos-
pitaux , où il les fournira gratuitement . Avec deffences à tous
autres , de quelques qualitez & conditions qu'ils soient , de se
servir de son nom , de contrefaire lesdits remedes , ny en de-
biter de semblables , que par la permission dudit B A R B E-
R E A V , à peine de trois mille livres d'amende , applicables
moitié à luy , & le surplus au profit des pauvres des Hospitaux
des lieux où seront faites lesdites contraventions . MANDANT
S A M A I E S T E à tous Gouverneurs , Grand Prevost de
son Hostel , Commissaires departis dans les Provinces , Bail-
lifs , Seneschaux , Prevosts , Iuges de Police & autres ses Of-
ficiers , de maintenir & faire jouir ledit B A R B E R E A V de
ladite permission & Privilege sur la Copie collationnée d'i-
celuy par lvn de nos Conseillers & Secretaires ; & qu'à cét
effet toutes Lettres nécessaires luy seront expédiées . Fait à
S. Germain en Laye , le 12. Avril 1670. Signé , L O V I S. Et
plus bas , C O L B E R T , & seillé en Placart de Cire rouge .

*Collationné aux Originaux , par moy Conseiller
Secretaire du Roy , Maison & Couronne de
France &c. de ses Finances.*

1670. 12. Avril. Collationné aux Originaux , par moy Conseiller
Secretaire du Roy , Maison & Couronne de France &c. de ses Finances.
Lequel est fait à S. Germain en Laye , le 12. Avril 1670. Signé , L O V I S. Et
plus bas , C O L B E R T , & seillé en Placart de Cire rouge .

LES SOVVERAINS ET INCOMPARABLES Remedes heureusement découverts & employez avec succez dans la guerison prompte & facile d'un grand nombre de maladies, & mesme des plus fâcheuses.

LE S loüanges que donnent les personnes intercessées estans ordinairement suspectes, j'estime qu'il est à propos que je m'abstienne de m'étendre sur celles de mes remedes, aussi bien esperay-je que leur reputation sera cy-apres beaucoup mieux établie par le témoignage de ceux qui en ont senty les effets ; entre lesquels ils se trouve des personnes d'un mérite si rare, & d'une condition si relevée, que leurs jugemens ne pourront estre soupçonnez d'erreur ou de flaterie.

Le me contenteray d'advertisir le Lecteur que je luy offre le fruit d'un travail de plusieurs années, pendant lesquelles i'ay fait beaucoup de dépenses dans diverses préparations de toutes les choses dont j'ay cru que l'usage pouuoit contribuer à l'entretien de la santé, & à son rétablissement, lors qu'elle est alterée par quelque maladie.

Mes remedes sont de deux sortes ; Les uns consistent en certaines poudres insipides, lesquelles prises en tres-petite doze produisent sans aucune violence des effets toutes à fait étonnantes.

L'autre sorte ne paroît au sens que de l'eau commune, parce qu'elle est entierement transparente & insipide, & n'a aucunes qualitez sensibles que celles qu'on remarque dans de l'eau de fontaine, ou de riuiere ; aussi n'est-ce que cette même eau, mais qui est devenuë medecinale pour y avoir mis tremper fort peu de temps une petite pierre artificielle de ma composition.

Ayant vne fois mis cette sorte de pierre dans un vaisseau plein d'eau, il n'y a qu'à le remplir à chaque fois qu'on en tire, & la dernière eau acquiert la mesme vertu que la pre-

5

miere, si bien que l'on entretient par là une fontaine medecinale , ou une source perpetuelle de santé , que chacun peut avoir dans sa famille pour l'employer dans tous les besoins; & on en peut preparer de si grandes , qu'elles suffiront pour tel nombre de personnes que l'on voudra , comme pour tous les malades des grands Hospitaux , & même pour des Villes entieres qui seroient attaquées de maladies generales.

Il ne faut point obmettre qu'on en peut faire de portatives pour les Voyageurs , & particulierement pour ceux qui vont sur Mer, ausquels par ce moyen, je donneray le secret infailible d'empêcher les eaux de se corrompre , comme elles ont coutume de faire.

La vertu, tant des Poudres, que de l'Eau , est de corriger le sang vicieux , & le purger de tout ce qui le pourroit éloigner de l'estat auquel il doit estre pour entretenir une parfaite santé.

Ainsi l'experience reiterée plusieurs fois a fait voir qu'ils ont rafraischy ceux qui estoient incommodez par une chaleur extraordinaire , & qu'ils ont fait recouvrer la chaleur naturelle à d'autres qu'ils l'auoient presque entierement perdue , & qui languissoient par une intemperie froide ; ce que les speculatifs ne trouveront point étrange , quand ils sçauront d'ailleurs que mes remedes guerissent les maladies suivantes.

Les maux de Reins, les Coliques Nephretiques , Bilieuses & Miferere, la Gravelle , les difficultez d'urines , dissipant mesme la pierre , & la faisant sortir du corps sans tailler.

L'Hydropisie formée , l'Hydrocelle , & autres maladies de mesme nature ; purifie le sang , & oste les rougeurs du visage.

L'Astme , ou la difficulté de respirer.

Les indigestions , & autres maux d'estomach & de poitrine ; les Hemorroïdes , tant internes qu'externes.

Les fiévres continuës , quotidiennes , quartes , contagieuses , &c.

l'Epilepsie , ou mal caduc , & Spasmes, l'Apoplexie, la Paralysie , la Letargie , la Migraine , les Vertiges , les Vapeurs , les Convulsions , les maux de matrice , & les retentions de pargations , pasles couleurs , sans purger ny saigner à l'ordinaire : Comme pareillement la Pleurcie.

Les Fluxions, Cathares, & Rheumatismes.

Les Cancers, les Ecrouelles, les Loupes, & semblables
Tumeurs, & les maux de Mammelles.

Toutes sortes de Gouttes.

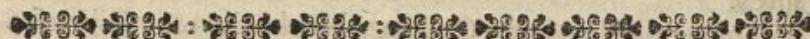
La Lepre, & les maux Veneriens.

La petite Verolle, la Rougeolle, les Dartres & semblables
corruptions.

• La poudre arreste en un instant les pertes de sang, de quel-
que nature qu'elles puissent estre, & guerit les playes & les
ulcères, sans employer ny emplastre, ny linge ; ce qui est sans
doute un grand secours pour ceux qui font profession des
armes.

Enfin, l'usage de l'eau pendant quelque temps redonne la
vigueur & l'en-bon-point à ceux qui sont hectiques, tandis
que d'ailleurs ils décharge d'autres d'une graisse superflue,
qui appesantit le corps, & le rend moins propre à faire ses fon-
ctions, éguisant l'appétit de ceux qui l'avoient perdu.

*I'avertis tous veritables pauvres & infirmes que ie continuèray
de leur donner gratuitement mes Remedes, en me venant trouver
chez moy ruë de*



Liste d'une partie des Cures qui ont esté faites par les remedes cy-dessus mentionnez.

MON dessein n'estant point de composer un gros Livre,
ie ne rapporteray ici qu'une petite partie d'un grand
nombre de cures que j'ay faites ; & afin qu'on puisse plus ais-
ément connoistre si je suis véritable, ie ne parleray que des plus
recentes, & particulierement de celles que j'ay faites en cette
Ville de Paris, ou dans des lieux qui n'en sont fort éloignez,
où mes emplois m'ont quelquefois obligé de me rencontrer.

LE 25 Mars 1661. estans à Sens en Bourgogne à l'Hostelle-
rie du Griffon, je rencontray sur l'escalier un pauvre gar-

7

çon âgé de dix-huit ans, qui trembloit la fièvre , dont il avoit
esté tellement tourmenté depuis deux ans, qu'il en estoit de-
venu tout hectique; ie luy donnay de l'un de mes remedes en-
viron l'heure de midy, & à trois heures de là il se sentit entie-
rement délivré de sa fièvre : ensuite dequoy il ne luy fallut
que fort peu de iours pour s'engraïsser , & recouvrir les for-
ces qu'il avoit perduës.

267

Cure de Colique Nephretique.

Monsieur du Tillet, seigneur de Goix , & autres lieux,
Conseiller du Roy en sa grand' Chambre du Parle-
ment de Paris, estant affligé depuis plusieurs années de la Co-
lique nephretique pierreuse , qui luy causoit des difficultez
d'urine, & des douleurs si insupportables, qu'il estoit obligé de
garder le lit, apres avoir essayé de tous les remedes ordinaires
sans recevoir aucun soulagement, a été guery par l'usage de
l'eau d'une de mes fontaines perpétuelles , dont il bevoit le
matin à jeun , & à d'autres heures du jour , sans observer en
cela aucune regle, en trenipant nesme son vin dans ses repas
il continuoit de temps en temps à boire de cette eau pour la
conservatiō de sa santé ; Et de tout ce que dessus a baillé son
certificat le 30 May 1663 . Signé Iean du Tillet, seign. de Gois.

Autre Cure de la Colique Nephretique.

Madame Hotman , épouse de Monsieur Hotman Con-
seiller ordinaire du Roy en son Conseil Royal , & en
tous ses Conseils, Maistre des Reques̄tes de son Hostel, Inten-
dant des Finances, & Procureur General de Sa Maiesté en sa
Chambre de Justice : à l'exemple de mondit sieur du Tillet
s'est servie de mes eaües , & a été guerie d'une Colique ne-
phretique dont elle estoit tous les iours tourmentée depuis en-
viron douze ans ; elle continuē d'en boire tous les matins
deux verres pour la conservation de sa santé: ayant à cét effet
une de mes fontaines dans son Hostel ; c'est dequoy elle a
donné son Certificat le 11. Septemb. 1664 . Signé Hotman ,
& Marguerite Colbert.

Autre Cure de Colique Nephretique.

Monsieur le Marquis de Persan, qui desesperoit de la
guerison des maux de Colique nephretique dont il
estoit tourmenté depuis plusieurs années , & à l'occasion des-

quelz il avoit vainement tenté tous les remedes dont on s'étoit pu aviser , en a esté parfaitement guery par la prise d'un seul grain d'une de mes poudres , & l'usage de quelques verres d'eau d'une de mes fontaines qu'il a chez luy , & dont il boit quelques fois pour la conservation de sa santé . Le Certificat qui m'en a donné est du 3. Avril 1666. Signé , François de Vaudetart de Persan .

Autre Cure de la Colique Nephretique.

Monsieur le President de Maisons par l'usage de l'eau d'une de mes fontaines qu'il a chez luy , de laquelle il boit tous les iours dans son vin à ses repas , a esté pareillement guery de la Colique nephretique qui l'incommodoit depuis long temps ; & m'a aussi donné son Certificat en datte du 19. Auril 1666. Signé , de Longueil ; & plus bas , par Monseigneur Iulien .

Autre cure de la Colique Nephretique.

Madame Des-Marests sœur de Monsieur Colbert Ministre d'Estat , & épouse de Monsieur Des-Marests Conseiller du Roy en ses Conseils , President , Trésorier de France en la Generalité de Soissons , estant à Paris en sa maison scise proche la porte de Richelieu , malade a l'extremité , de cette Colique , au mois de Février 1666. en fut délivré en moins d'une heure & demie , au moyen d'un peu de ma poudre que je luy fis prendre avec de l'eau .

Autre Cure de la Colique Nephretique.

Monsieur de Ricouce , Conseiller & premier Maistre d'Hostel de son Altesse Serenissime Monseigneur le Prince , estant dans l'Hostel de Condé au mois de Février 1667. malade d'une pierre qu'il avoit dans l'un des reins , en a esté délivré en moins de deux heures par l'usage d'un de mes remedes .

Autre Cure de la Colique Nephretique , & dissolution d'une roche depierre & gravier.

Le sieur Mathieu , Officier d'Eschansonnerie de Madame la Duchesse de Nemours , qui ressentoit dans la Region des reins de tres-cuisantes douleurs , lesquelles le rendoient tout perclus , & luy faisoient sans interruption jeter nuit & jour de grands cris ; ayant beu une boüeille de mon eau , il se fit

9

fit en luy une telle dissolution d'une roche de pierre qu'il avoit dans les reins, qu'en moins de deux fois vingt-quatre heures il rendit avec les urines plus de chopine de sable blanc, & gris, semblable au gravier de riviere; & avec cela un grand nombre de pierre rouges & grises, & pointuës par les deux bouts, ce qu'il continua de faire pendant environ quinze iours; apres lesquels il s'est trouvé parfaitement guery, & en a passé un certificat attesté par l'Aumosnier de ladite Duchesse, & par plusieurs autres Officiers par devant Doye, & Rillart, Notaires au Chastelet de Paris le 19. Juin 1663.

Son Altesse Serenissime Madame la Princesse, ayant appris cette merveilleuse cure dans une visite qu'elle faisoit à ladite Dame Duchesse de Nemours, eust la curiosité de voir lesdites pierres; & peu de temps apres beût des mesmes Eauës pour la conservation de sa santé.

Autre cure du mal de Reins degenerée en Sciatique.

Monsieur Boutet Marchand de Soye, ruë aux Fers, à la Teste noire, attaqué desdites maux de reins, & sciatique, dans le mois de Juin de la présente année, en a été guery en deux iours par l'usage desdites eauës, dont il a donné son certificat.

Autre cure de la pleuresie.

Monsieur Chapelier, cy-devant Advocat General de la Cour des Aydes, ayant envoyé une bouteille desdites Eauës à son Fermier à Baigneux; apres en avoir beu, s'est trouvé guery sans autre façon.

Autre cure d'une difficulté d'urine.

Monsieur des Roches, Capitaine des Gardes de son Altesse Serenissime Monseigneur le Prince, étant très incommodé d'une difficulté d'urine, a été guery en fort peu de temps par l'usage de mes Eaux.

Autre cure de Colique nephretique Pierreuse.

Le Reverend Pere Chamblier, Prestre Religieux & Maître des Novices du grand Convent des Augustins de Paris, étant affligé desdites maladies depuis plusieurs années, m'étant venu voir au mois de Juin de la présente année 1669. beuchez moy six grâds verres de la susdite eau, environ les 2. heures apres midy, prist un simple lavement que je luy ay or-

B

donné deux heures apres ; à my-nuit rendit une pierre par les urines , le lendemain me l'apporta avec grande satisfaction. Il use quelquefois de mes eauës pour empêcher qu'il ne s'en forme d'autres. Il en a donné son Certificat.

Autre cure Pierreuse.

Monsieur du Plessis Boileau , Grand Maistre des Eauës Forests de Touraine estant en cette Ville de Paris logé en la ruë de l'Hyronnelle , a rendu une pierre par l'usage desdites Eauës , environ la Feste de Nostre-Dame du present mois d'Aoust 1669. dont il a aussi baillé son Certificat.

Cure tout extraordinaire de la Colique bilieuse , Vapeurs , & Convulsions.

MAdamoiselle Gambier , Espouse de Monsieur Gambier , demeurant ruë Ste Croix de la Bretonnerie , au coin de celle de l'homme armé à Paris , estant abandonnée , & à l'extremité , sans mouvement , & tenuë morte , fut délivrée de ce mal en moins d'un quart d'heure par une prise de mon remede , propre à ce mal : & de la susdite eau ayant sur le champ vomy , & fait plusieurs selles , uriné en même temps ; le lendemain fut en bonne santé , & en a donné son Certificat.

Cure d'une Asthme.

LEsieur Nion Bourgeois de cette Ville de Paris , demeurant rue Montorgueil , à l'enseigne de la Ville de Gisors , âgé de cinquante à soixante ans , astmatique depuis long-temps , a esté guery en moins de vingt-quatre heures , par le remede propre à ce mal .

Cures des Pasles-couleurs , Convulsions , & maux de Matrices.

La nommée Agnes , servante dudit sieur Nion , estant malade des pasles-couleurs , accompagnées de vapeurs , de convulsions , & de retention de ses ordinaires , a esté guérie par un de mes remedes dans le temps auquel son maistre fust délivré de son asthme ; & de ses deux cures , ledit sieur Nion a donné son certificat par devant Roussel & son compagnon , Notaires au Chastelet de Paris le 1. Juin 1661. dans lequel il est aussi fait mention de la cure d'Hydropisie qui a été faite en la personne de Iean Ferré.

Jean Ferré, fils de Jean Ferré, & Magdeleine Leléu sa femme, avec lesquels il estoit demeurant, rue Montorgueil, à l'enseigne du nom de Iesus, âgé de dix-neuf à vingt ans, hydropique depuis dix-huit mois, & tellement enflé, qu'on n'estimoit point qu'il pût encore vivre huit iours: ayant le 18. May 1661. beu trois grands verres de mes eauës, & pris environ un grain d'une poudre que ie luy donnay, urina sans peine plus de vingt-quatre fois dans l'espace de trois heures, & ensuite un peu moins frequemment, assez toutesfois pour faire qu'à vingt-quatre heures de là, sa grosseur fut diminuée de quatre grands doigts. Il continua depuis de boire châque iour deux verres de la mesme eau, usant d'ailleurs de bon vin blanc dans ses repas, & s'est trouvé si parfaitement guery, que peu de temps apres il partit de Paris pour aller porter les Armes en Portugal, où il s'est rencontré en la défaite de Dom Iuan d'Austrie arrivée en 1663. d'où estant retourné à Paris en bonne santé au mois de Juillet de la mesme année, il en donna son certificat par devant Roussel & son Compagnon, Notaires au Chastelet, puis est allé servir dans les Troupes de Sa Majesté.

Plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe du quartier dudit Ferré, émerveillez de la guerison de celuy qui estoit généralement desesperé, implorèrent mon secours pour estre délivrez des fiévres tierces, quartes, vapeurs, retentions de purgations, & autres maladies que Dieu me fit la grace de guerir par mes remedes, dont ils m'ont donné des Certificats à divers iours.

Autre cure d'Hydropisie dans l'Hostel-Dieu de Paris.

Monsieur le Roy, Prestre Sacristain de la Magdelaine, m'étant venu trouver entre les deux Festes-Dieu de l'année 1661. & m'ayant prié de voir un homme de sa connoissance nommé Thomas Villain, lors hydropique, abandonné, & que l'on croyoit proche de la mort, je fus à l'instant dans l'Hostel-Dieu, où il estoit, ie luy fis prendre deux verres d'eau, avec un peu de poudre; laquelle opera en telle sorte, qu'en trois heures de temps il se trouva degagé de la poitrine, le cinquième iour fut à la Messe, & ensuite parfaitement

B ij

guery ; dont il a donné son certificat par devant la Motte , & son Compagnon , Notaires à Paris , le 11. Juillet 1661.

Dans ce Certificat il est fait mention de deux pauvres malades de fièvres quartes , chacun desquels a été guery par une prise de mes remèdes .

Autre cure d'Hydropise.

LA veufue Nicolas du Coulombier , demeurante à Ville-Neuve le Comte proche Crecy , fut guerie d'une hydropise universelle de quinze mois par une seule prise de poudre , & ce en présence des Chirurgiens & habitans dudit lieu , qui en ont donné leur certificat par devant Montagne Notaire audit Crecy , le 9. Mars 1663.

Autre cure d'Hydropise.

FRANÇOIS Rapporté-bled , Marchand demeurant à Lizy , hydropique depuis neuf mois , ayant sceu que l'estoient en la Ville de Meaux au Caresme de l'année 1643. Il s'y fit apporter , ie luy fis prendre le remede covenable qui le guerit entièrement ; de quoys il a donné son Certificat le 10. Mars 1663.

Autres cures d'Hydropise.

JACQUES Garnot Maistre des trois Flacons , & la Maistresse du Porte Enseigne de la Ville de Meaux , avec le nommé Brûland , & un autre habitant au grand Marché de la susdite Ville , tous quatre malades d'Hydropise , & à cause de leur enflure extraordinaire , & d'une fièvre qui les tourmentoit , beaucoup plus hideux qu'on ne sçauoit s'imaginer , beurent de mes eauës , & en six semaines de temps furent entierement gueris à la veue de toute la Ville , dont ils ont donné leurs certificats attesté par le sieur Curé de S. Saintin , & plusieurs habitans par devant Challémot & Thomas , Notaires , le 26. Mars 1664.

Autres cures d'une fièvre quarte , & d'une Hydropise.

Monsieur Guillen seigneur de Garnay , & Marmousse , près de la Ville de Dreux , m'ayant prié au mois d'Octobre 1662. de visiter le sieur Germain Prestre , & Precepteur de ses enfans , affligé de fièvre quarte , & sa servante qui estoit hydropique ; ie leur donnay à tous deux les remedes convenables , dont le premier s'aperceut de sa guérison au troisième iour , & quand à la servante , elle fut pareillement guérie peu

de temps apres.

Autre cure d'Hydropisie; Rheumatisme, & Iaunisse plombée.

LE sieur Caillant, cy-devant Secretaire de Monsieur de Colmolins, Conseiller du Roy en ses Conseils, & Maistre des Requestes ordinaires de son Hostel, demeurant au Cloître Nostre-Dame à Paris, estant affligé de l'hydropisie formée rheumatisme, & iaunisse plombée de trois ans, la cause de son mal a esté ostée en deux fois vingt-quatre heures, & depuis la nature a fait le reste sans qu'il se medicamentast en aucune façon, mais beuant seulement de bon vin blanc, qui s'accorde merveilleusement bien avec ma poudre, dequoy il a donné son certificat le quatorzième Janvier 1665.

Autre cure toute extraordinaire & esonnante d'une Hydropisie accompagnée de perte de Sang, Fièvre, Escroüelles internes & externes, Dartres, Galles & Teignes par tout le corps.

MArguerite Collin, veufue de Iean le Long, vivant Tailleur demeurant au Faux-bourg S. Marcel lez-Paris, & depuis la quarante-un an iusques à la cinquante-septième année de son âge, affligée d'hydropisie, perte de sang, écroüelles internes & externes, dartres, galles, & teignes par tout le corps, se presenta à moy au mois de Juin 1663. comme je descendois pour disner dans l'Hostellerie du petit Louvre de la susdite ville de Brie; je pris de l'eau du logis que je luy fis boire avec de ma poudre, laquelle agissant sans aucune violence, la guerit parfaitement de toutes ses maladies en moins de six semaines, ce que j'ay sceu passant derechef par Brie le 8. Septembre 1664. auquel jour elle me donna par devant Desloges Notaire Royal de ladite Ville son certificat, attesté par plusieurs des principaux Habitans, & depuis a servy dans la susdite Hostellerie du petit Louvre.

Autre cure d'Hydropisie, arrivée en suite d'une couche.

Marie Fournier, femme d'Antoine Brunel Laboureur demeurant à Soüilly proche Claye, estant en suite d'une couche devenue hydropique, & tellement enflée par tout le corps, qu'elle avoit plus de cinq quartiers à l'endroit de la ceinture, se fit apporter dans mon logis à Paris le 3. iour d'Aoust 1666. & implora mon assistance, ie luy donnay de mes remedes, apres quoy s'estant faite reporter chez elle dans

364

sa charette, elle se mit au liet, ou sans violence il luy prit un flux de ventre & d'urine, qui continua à diverses reprises pendant un iour & demy, vuidant tant d'eaux, & d'autres humeurs nuisibles, qu'elle se trouva le second iour en parfaite santé, ainsi que le porte plus au long le certificat qu'elle en a fait expedier le 17. Septembre 1666. par devant Augustin Verrier, Greffier & Tabellion dudit lieu, en presence des sieurs Bailly, Procureur Fiscal, & des principaux habitans.

Autre cure d'Hydropisie en la personne d'une Femme enceinte.

Estant à Dreux au temps de Carelme de l'année 1665. le sieur Mabile Marchand Espicier de cette Ville-là, me pria de visiter sa femme que ie trouvay enceinte, & tellement Hydropique, qu'elle avoit une aulne & demie de tour, ie luy donnay une seule prise de poudre, ensuite de laquelle son Hydropisie se dissipa, & accoucha fort heureusement à son terme d'un enfant qui vit encore, & ioüit d'une parfaite santé, de quoy les parens & amis ont esté émerveillez, & en ont donné leur certificat, conointement avec ledit sieur Mabile.

Autre cure d'Hydropisie & d'Hydrocelle.

Afin de ne point ennuyer le Lecteur, ie m'abstiendray de faire icy mention d'un grand nombre d'autres Hydropiques gueris par mes remedes qui sont encore vivans, & se portent autant bien qu'on le scauroit souhaiter; ie marquerau pourtant en passant la cure du Fils de Monsieur de Varroquier Chevalier de l'Ordre du Roy, & President au Bureau des Finances à Paris, lequel a esté depuis peu guery d'une Hydropisie & d'un Hydrocelle par le moyen des remedes, en moins de huit ou dix iours.

Autre cure d'Hydropisie.

Monsieur Thibergeau, Capitaine de la Marine, a esté guery de cette Hydropisie de deux ans, depuis trois mois, par l'eau seule, & retourné à Souvigny, proche Tours, en parfaite santé, ainsi qu'il appert par sa Lettre.

Avis aux Femmes & Filles qui se trouvent incommodées des Spasmes, Pâles-couleurs, Migraines, & Retentions de Purgations, Vapeurs, Convulsions, & maux de Matrices.

L'Experience que i'ay des cures de plusieurs desdites Maladies des Spasmes, Pâles-couleurs, Migraines, Reten-

tions de Purgations, Vapeurs, Convulsions; maux de Mer, & autres maladies de Femmes & Filles, qui sont gueris par l'usage de mesdits deux remedes; sans saignée, ny autre purgatif, m'oblige à les en avertir, n'estant pas nécessaire d'en nommer aucune par bien-féance.

Cures des Fiévres continuées, & autres.

Les susdits Remedes guerissent toutes sortes de Fiévres, mesmes les Pourpreuses & Contagieuses en peu de temps pourvù qu'on n'aye rien fait auparavant.

Cure d'une Fièvre quarte inveterée.

Monsieur de Pommereüil, Gentil-homme, demeurant à Mante, ayant une seule fois pris de la poudre & de l'eau que ie luy ay fait donner, a esté guery d'une fièvre quarte fort inveterée, ainsi qu'il apert par son Certificat passé devant Bezançon, Notaire à Mante, le iour de 1664.

Maladies Epileptiques.

Il ne sera point ici fait de mention particulière de ceux que i'ay guery de l'Epilepsie, de peur de choquer quelques personnes qui mettent tous leurs soins à cacher cette maladie; mais on pourra bien rencontrer plusieurs témoins des cures que ie puis bien nommer publiques, parce que ie les ay faites dans des Eglises ou autres lieux, où l'on a veu, qu'immediatement après avoir mis un peu de poudre sur la langue des malades, il se sont levez, & la pluspart n'ont point eu besoin que ie réiterasse le remedé pour être entierement gueris.

Cure extraordinaire de deux Louppes pendantes en forme d'apostume sur les deux yeux.

La Damoiselle Landon, femme du sieur Landon, Esleu à Crespy, sçachant que j'estoys à Meaux en 1665. y fit apporter sa fille affligée d'une fièvre lente depuis deux ans, & aveugle depuis ce temps-là, à cause d'une fluxion qui luy avoit fait naître deux Louppes à l'endroit des sourcils, chacune desquelles estoit grosse comme un œuf de poule, & pendoit de telle sorte, que les sourcils estoient à la hauteur des narines, qui par ce moyen estoient toutes bouchées; elle avoit de plus la teste & le visage tout plein d'ulceres: ie la lavy trois iours de suite de mon eau, & luy en fit boire envi-

ron une chopine; apres quoy, sans faire autre chose que laver la malade d'eau commune , elle a esté guerie parfaitement. Cette Cure est connue par tout le País, & le Certificat en est passé par devant Guyot , Notaire à Lizy.

Cures des vieilles Maladies extraordinaires & desesperées.

Le sieur de Nux : le sieur Portais, fils de Monsieur Portais Conseiller au Parlement de Bourdeaux : le sieur Faguier frere du sieur Faguier, Greffier à Verdun, & quantité d'autres, qui estoient affligez de vieilles maladies toutes extraordinaires & desesperées , ont esté gueris en moins d'un mois ou six semaines, au grand étonnement de ceux qui les connoissoient, & qui ont particulierement admiré la cure dudit Portais, lequel au lieu qu'il estoit depuis long temps reduit à marcher avec des bequilles, ioüa à la paulme douze iours apres la prise du remede , puis s'en alla en pleine santé à Bourdeaux,d'où il est derechef retourné en cette Ville.

Autre cure d'une Maladie extraordinaire & desesperée.

Monsieur Coulon, sieur de l'Espinay, Lieutenant Général au Baillage de Dreux , estant en Decembre de l'année 1666. affligé depuis trois mois d'une fièvre lente, difficulté d'urine & lethargie qui l'avoient rendu Ethique, ayant pris pendant trois iours des Medecines qui n'avoient aucun effet , apres mesme avoir receu tous ses Sacremens, ie luy fis prendre dans de l'eau commune , & un peu de vin blanc , un seul grain de mon remede, lequel operant comme ie m'attenois qu'il devoit faire, mit pendant quelques momens le malade dans un espece d'affouissement qui faisoit croire à quelques-uns des assistans qu'il estoit mort; mais il fit voir en moins de rien qu'il estoit entierement guery de toutes ses maladies , desquelles il ne luy restoit que de la foibleſſe qui s'est en suite dissipée , & en a donné son Certificat , le premier Avril 1667.

Cure d'une Paralysie de la moitié du corps d'une femme qui estoit aussi devenue sourde , & muette ensuitte d'une apoplexie.

Perrette Parmentier , femme de Pierre le Févre, habitant d'Villy S. Georges en Beauvoisis; ensuite d'une apoplexie estoit devenue paralitique de la moitié du corps du costé droit,

17

266

droit, & avec cela tout à fait sourde & muette, elle avoit continué six mois entiers dans cét estat, lors que sondit mary la fit apporter chez-moy environ les huit heures du matin du dernier iuillet 1665. ie luy donnay un peu de mon remede, qu'elle prit dans de l'eau commune, ce qui fit un tel effet, que les evacuations arriverent à neuf heures, & commença à parler; les evacuations continuèrent avec de grandes sueurs du costé droit malade, & point du tout du costé gauche qui estoit sain; à deux heures de là elle remüa la iambe, & la cuisse droite, qui jusques-là avoient esté sans mouvement, le troisième iour elle ietta par la bouche deux gros vers, chacun desquels estoit long de demy pied, & le lendemain son mary la ramena en bonne santé dans le lieu de sa demeure, apres avoir donné certificat de cette guerison, par devant Corrozet & son Compagnon, Notaires au Chastelet de Paris, le 2. d'Aoust 1665.

*Cure toute extraordinaire de la Goute d'un Ecclesiastique,
rue saint Iacques à Paris.*

Messieurs le Comte d'Auteüil, Chevalier de l'Ordre du Roy ; & de Varroquier aussi Chevalier du mesme Ordre de sa Majesté, ayans eu avis de la cure par moy faite le iour precedent , en la personne d'un Ecclesiastique , logé vers les Jesuites, qui estoit affligé des Goutes aux deux genoux, lesquels paroisoient comme des roches de cailloux en flammez, de grosseurs extraordinaires, estant au liet il y auoit environ un mois , iettant des cris nriet & iour , & qui n'avoit dormy pendant ledit temps , se donnerent la peine de l'aller voir pour s'informer au vray de ce qui s'estoit passé, & apprirent par sa bouche & du voisinage qui l'auoit veu pendant ses douleurs , qu'ayant esté par moy secouru dans la violence de son mal par une seule prise de mon remede & de l'eau, fut soulagé en moins d'un quart d'heure; vomit , dormit, sua, urina , & fit plusieurs selles pendant la nriet : le lendemain se leva , & commença de marcher avec des bequilles que ie luy fis acheter, se remit au repas ordinaires , & dont lesdits messieurs firent leur rapport à son Altesse Serenissime Monseigneur le Prince , & peu de temps apres se trouva guery. Il s'en est néanmoins retourné à son Païs sans me dire adieu.

C

Depuis ce temps ceux qui se sont ressentis de ces maux , & qui ont eu recours à mes remedes en ont été souagez , & la pluspart des femmes en peu de temps.

Cure étonnante d'une grande playe , sans employer ny emplastre ny linge.

AV mois de Juillet de l'année 1661 . passant près d'Essonne , où quatre soldats s'estoient battus ; & où l'un deux qui avoit receu un coup d'épée , estoit estendu sur la place ; ie m'approchay de ce blessé , & ayant avec de l'eau détrempe un peu de poudre dans ma main , je luy en appliquay à sa playe , le sang se retira , & cette playe se referma à l'instant ; ainsi il fut guery sans qu'il ait été besoin d'employer ny emplastre , ny linge .

Cure d'un Hectique.

Pendant les vacances de l'année dernière 1667 . le fils du sieur Dugast , Secretaire de Monsieur Genoult , Seigneur de Guibeville , Conseiller au Parlement de Paris , estant affligé d'une fièvre Hectique en sa Maison des champs , & abandonné , prit par les mains de mondit sieur de Varrocquier un verre ou deux de la susdite eau , qui fit tel effet , qu'incontinent apres il ietta deux gros Vers longs comme un demy doigt , en forme de Chenille , avec la teste noire & des pieds ; ce qui causa sa prompte guerison .

Cure d'un Hydropique , avec Hydrocelle.

ENviron le temps cy-dessus , le fils de la Veuve le Pas , demeurante rue de la Cossionnerie , chez un Tonnelier , vis-à-vis de la teste de Cerf , qui estoit Hydropique avec Hydrocelle , ayant pris un peu de mon remede , & de la susdite eau , fut gueri desdites maladies en dix ou douze iours .

Cure de la petite Verolle.

MAdemoiselle de Varrocquier , fille de mondit sieur de Varrocquier , estant l'Esté dernier affligé d'une fiévre continuë , fut secourue par Monsieur son Pere , qui luy fit boire de la susdite eau , au lieu de la commune , qui fit un tel effet , que toute sa petite verole sortit , & sans autre remede s'est trouvé parfaitement guerie , n'y étant resté aucune apparence , ny marque .

Autre cure d'une Playe.

267

Monsieur Framery de Turbinguen, cy-devant Presidēt à Bologne, & présentement à Montreüil sur la Mer, m'a enuoyé son procez verbal & certificat, en datte du 27. février 1661. par lequel il apert qu'il a guery plusieurs playes par le moyen d'un peu de poudre que ie luy avois donné; mais entretant de cures, il y en a une fort remarquable qu'il rapporte estre arrivée en la personne de la femme de Pasquier rancosme Boucher de ladite Ville de Montreüil, laquelle dépeçant de la viande avec son hansart ou couperet, s'estoit coupée trois doigts de la main, dont elle estoit demeurée évanouie l'espace d'une heure sur la place, où elle perdoit tout son sang : ce qu'ayant été apperceu par ledit sieur President que le concours du monde avoit attiré, il détrempa un peu de mon remede avec de l'eau, & l'appliqua aux playes de cette femme, qui se fermerent à l'instant, de telle sorte, que le lendemain elle se servit de sa main blessée, comme si de rien n'eust été, ce qui n'a pas peu estonné ceux qui avoient veu l'estat auquel elle estoit le iour précédent.

Autre cure d'une blessure à la Teste.

LE Mardi douzième d'Avril 1667. entre six & sept heures du soir, comme ie retournois en mon logis, & passois vis-à-vis Saint Denis de la Chartre, un homme tomba par terre, & par cette cheute se fit au dessus du sourcil une ouverture jusques à l'os de la longueur de la moitié du doigt, la douleur qu'il sentoit, & le sang qui l'aveugloit l'empeschant de se lever, je le fis porter par deux hommes dans la boutique du sieur Meslier, Marchand qui estoit vis-à-vis, où ayant détrempé dans le creux de ma main un peu de mon remede, avec de l'eau qu'on me donna, i'en appliquay sur la playe, & en un moment le sang cessa de couler, la playe se ferma, & cet homme s'en retourna chez luy, au grand étonnement des spe-
ctateurs qui estoient en fort grand nombre.

Autre cure d'une playe considerable.

ENviron la fin du mesme mois d'Avril de ladite année 1668. une personne d'honneur qui estoit chez un de ses amis à Conflans Sainte Honorine, se faisant faire le poil, un Jardinier poussa sans y penser le bras du Barbier, qui fit avec

C ij

son rasoir à celuy sur lequel il travalloit une playe jusques à l'os de la longueur d'un demy doigt. Le sang couloit en abondance , mais il s'arresta par l'application d'un peu de ma poudre détrempee dans de l'eau commune , & la playe se referma sans employer ny emplastre ny linge.

Cures de Dissenterie , & de Fiévre contagieuse & pestilentielle.

Le iour de la Nativité de Nostre-Dame de l'année 1661. passant à Ouzover sur Loire , où ie ne desirois m'arrester que pour entendre la Messe , ie fus fort long-temps sans trouver personne à qui ie pusse parler , dont cherchant la cause , i'appris enfin que la pluspart des habitans estoient détenus au lit , parce qu'ils estoient affligez de Dissenteries , & de Fiévres qu'on estimoit contagieuses & pestilentielles ; ie preparay à l'instant de l'eau en grande quantité,dont ie fis boire à tous les Malades en commençant par ceux de mon Hostellerie,puis ie fus entendre la Messe , d'où estant de retour, ie trouvay dans les visites que ie fis qu'il y en avoit déia une partie de gueris , & que le sur plus estoit en sueurs univerSELLES , à deux iours de là repassant par le mesme Bourg , i'appris que tous sans en excepter un seul estoient parfaitement gueris.

Cure d'une langueur de plusieurs années.

Monsieur de la Borie Conseiller Secretaire du Roy ,& Advocat en tous les Conseils de sa Maiesté , a esté guery d'une langueur de plusieurs années , par le moyen de mes Eauës , dont il boit avec de bon vin pour la conservation de sa santé.

Monsieur Cazet aussi Conseiller Secretaire du Roy,demeurant ruë du Par-Royal , use aussi de mes Eauës , & est le premier qui ait éprouvé que les petites pierres de ma composition , dont il a esté parlé cy-dessus , corrigeoient les mauvaises qualitez des Eauës , faisoient que celles qui estoient corrompues & mal-saines devenoient bonnes & salubres,ce qu'o a depuis experimenté plusieurs fois sur la Mer, où i'ay envoié de ces pierres.

Cure de la Dissenterie de plusieurs Prisonniers dans la Prison

Saint Martin à Paris.

Monsieur Guerapin Maistre des Comptes,aient au mois d'Octobre 1667. trouvé dans ses visites charitables

plusieurs pauvres Prisonniers en la Prison de l'Abbaie saint Martin à Paris, affligez de Dissenterie, il leur procura à tous la guerison de leur mal en trois ou quatre iours, par l'usage de quelques bouteilles de mes Eaux qu'il prit la peine d'envoyer querir chez moy.

Madame de Pucé a esté guerie d'une perte de sang de deux ans en deux iours par l'usage de ladite eau seulement.

Cure surprenante d'un Flux hepaticus inveteré.

LA Dame Roier, femme de Royer Maistre Tonnelier de cette ville de Paris, avec lequel elle est demeurante rué lean de l'Espine, estant affligée d'un flux hepaticus qui ne l'avoit point quittée depuis seize ans, se fit conduire chez moy, rue de Perpignan, par la Dame le Mercier Sage femme de cette Ville, le 18. Mars de la présente année 1669. & me demanda soulagement à son mal : Je lui donnai à l'instant à boire deux grands verres de mon Eau, de laquelle encore elle continua de boire environ deux pintes ce mesme iour, & le lendemain : au moien de quoyle elle a esté entièrement gueric, & m'en a fait des remerciemens le iour d'apres.

Cure d'une Fievre lente, & difficulte d'Urine.

Monsieur le Chevalier de Beauveaux estant affligé de fièvres lentes, & difficulté d'urines, qui l'avoient rendu tres maigre & heurtique, est présentement en tout l'embonpoint possible, & jouit d'une parfaite santé par l'usage desdites Eaux.

Autre Cure d'un flux de ventre de deux mois.

Monsieur de la Poumiere Conseiller du Roy, Lieutenant Criminel de Montbrison estant en cette ville de Paris, fut guery dudit flux de ventre (qui l'avoit rendu extrêmement maigre) le mois de Juillet de la présente année 1669. pour avoir bu chez moy deux ou trois grands verres de mes Eaux, dont il a donné certificat.

Autre Cure d'un vomissement continué.

LE nommé Guerin Chapellier a esté guery depuis deux jours d'un vomissement continué, avec fièvre pendant trois mois, par l'usage de mesdites Eaux.

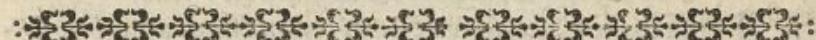
Cures des Maladies Veneriennes.

LA raison que j'ay eu cy-dessus de ne nommer personne en particulier au fait des Cures que j'ay faites & faits

Journellement de l'Epilepsie, m'oblige encore de taire le nom de ceux qui ont esté gueris des maladies Veneriennes, en se servât de mes Remedes: ce qui pourtant ne m'empêche pas de donner avis aux personnes qui sont incommodées desdites Maladies; tant nouvelles qu'inveterées, mes Remedes les gueriront, sans Mercure, flux de bouche, ny autres Remedes violents, mais simplement par mes Remedes, qui ont la vertu de purifier le sang, & de guerir les Cancers, dont je ne rappo-teray que l'exemple suivant, afin de ne pas grossir le volume.

Cures des personnes trop maigres, trop grasses, Rougeurs de visages, & autres.

A mesme raison du precedent article m'oblige encore à taire le nom des personnes & Dames de grande qualité, & autres, lesquelles par l'usage desdites Eaux se trouvent en peu de temps devenir grasses; les autres qui le sont trop, diminuer jusques au point qu'elles doivent demeurer: Et les Rougeurs s'esteignent, parce que ce remede purifie le sang, sans qu'il soit besoin d'en oster ny d'interrompre sa fonction par d'autres Remedes.



Cure d'un Cancer prodigieux, observé par un de mes Amis, qui en a fait le recit qui ensuit.

*Avis charitable, touchant la guerison des Cancers, & recit particu-
lier de la guerison d'un Cancer prodigieux,
& fort extraordinaire.*

Les Personnes qui ont esté cy-devant affligées de Cancers, ont apporté tous leurs soins pour les cacher, estimans sans doute qu'il estoit inutile de se plaindre d'une incommodité à laquelle tous les Medecins avoüoient qu'on n'avoit iamais trouvé de remede; & cela a esté cause qu'o croyoit ce mal beaucoup plus rare qu'il est en effet; mais on a découvert depuis quelques années que le nombre des femmes qui ont des Cancers est beaucoup plus grand qu'on ne pensoit; ainsi ie me persuade que ie n'obligeray pas peu de personnes si ie donne avis au public, que Monsieur Baibereau a heureu-

269
sement trouvé le vray remede d'un mal si effroyable: Le pourrois en ne parlant que de ce que i'ay veu, faire un long recit de plusieurs maladies tres facheuses qu'il a gueries fort seurement, & fort facilement; & en particulier, ie pourrois m'entrendre sur les Cancers qu'il a gueris; mais ie me contenteray de faire la description de la derniere cure de cette nature, que i'ay observée avec plus de soin que les precedentes.

Cette cure s'est faite en la personne de Magdelaine le Tourneur, femme de Christophe Viet, sieur de la Pierre, cy devant premier Brigadier de la Compagnie de Chevaux-Legers de Monsieur de Montgommery, demeurant il y a plusieurs années en cette Ville de Paris; & à present au Quartier du Palais, rue neuve saint Louïs, vis-à-vis la rue neuve sainte Anne.

Au mois d'Octobre de l'année 1668. cette femme se trouve dans la quarante-deuxième année de son âge, de taille assez grande, & avec autant de graisse qu'une autre en pourroit souhaiter pour n'en estre point incommodée.

Environ le commencement de l'année 1664. elle fut attaquée d'un Rheumatisme, qui se ietta particulierement sur les costes du costé droit, & sur les muscles qui servent à mouvoir le bras droit, lequel par ce moyen fut quelques iours sans mouvement; Après quoy elle s'apperceut d'une glande fort dure à la mammelle droite, laquelle grossissant peu à peu, se trouva bien tost accompagnée de plusieurs semblables; & toutes ensemble crûrent de telle sorte dans l'espace de près de deux ans, que la mammelle droite paroiffoit comme un amas de plusieurs montagnes entassées sans ordre les unes sur les autres.

Dans cét estat, elle se transporta dans la maison publique des Chirurgiens de saint Cosme, lesquels au nombre de plus de cinquante, assurerent que son mal estoit un Cancer, pour la guerison duquel il n'y avoit aucun remede, & qu'il falloit qu'elle songeast seulement à prier Dieu, en attendant qu'il la retirast du monde.

Ces paroles fort sinceres luy donnerent beaucoup de frayeur, & la firent resoudre d'accepter la proposition qu'on luy faisoit d'ailleurs, de la mener sur les Fossez de Monsei-

gneur le Prince , chez vn nommé Jacquelot , qui prenoit la qualité de Medecin; & qui l'ayant visitée, l'avertit bien qu'elle avoit plusieurs Cancers , & qu'il entreprenoit de la guerir ; mais sur certaines paroles quitémoignoient de la défiance de réussir dans cette cure , elle le quitta , & n'y retourna plus.

On la conduisit en suite chez l'Abbé Aubry , lequel après l'inspection du mal , n'hesita point à prononcer que c'estoient des Cancers , qu'il promit de guerir infailliblement ; Il luy dit qu'elle retourna le lendemain avec huit Loüis d'or pour l'achat des drogues nécessaires , ajoutant qu'il agissoit honoralement , ne demandant rien pour sa peine ; & que si elle luy vouloit faire vn présent après qu'elle feroit guerie , il laisseroit cela à sa discretion .

Elle deliberoit sur ce qu'elle feroit , lors que quelques personnes qui n'auoient point vne trop haute estime de l'Abbé Aubry , la persuaderent de ne plus retourner chez luy ; & ainsi ne sçachant que faire , elle demeura enuiron vn an dans un estat tres déplorable , ressentant toujours de tres grandes douleurs & son mal crût à tel exez , qu'au lieu de la mammelle droite on voyoit vne masse informe de chair de la grosseur de deux fois la teste d'un homme , qui pendoit vers le bas ventre couvrant la region du foye ; vers où fourant la main qui s'y cachoit toute entiere , on sentoit le bout de sa mammelle , autour duquel estoit vne ouverture large d'environ deux doigts , d'où distilloient des eaues rousses & fort puantes .

On luy conseilla alors de se transporter près le Val de Grace , & de s'addresser à un honnête Ecclesiastique , nommé Monsieur Geufroy , qui praticoit la Medecine , & qui pendans près de deux mois luy donna plusieurs emplastres , lesquels augmenterent le mal au lieu de le diminuer ; elle s'en plaignit à cet Ecclesiastique , qui luy dit , qu'il sçavoit la composition d'un certain unguent fort propre pour cette sorte de mal , mais qu'il reviendroit du moins à dix Loüis d'or ; ce que la pauvre femme ne se trouvant en estat de payer , il la renvoya chez elle , où elle se remit entre les mains de Dieu , à qui elle demanda la grace de pouvoir souffrir ces douleurs .

Dans cet estat elle fut visitée d'un grand nombre de personnes qui la consoloient : & il n'y a qu'environ dix mois qu'elle

qu'elle se fit voir au Sieur Turbiere, Chirurgien du Roy, demeurant dans ladite ruë neuve Saint Louïs, qui se trouvoit alors accompagné d'un autre Chirurgien; Il la consola le mieux qu'il luy fut possible, & luy dit avec beaucoup de franchise, que c'estoit un bon heur pour elle qu'elle n'estoit point accommodée; parce que si elle avoit de grandes richesses, elles ne luy serviroient dans l'estat où elle estoit que pour attirer vn grand nombre de Charlatans, qui la boureleroient les uns après les autres, sous pretexte de la vouloir guerir.

270

Ce dernier avis avoit rendu cette pauvre femme fort défante, à l'égard de toutes les propositions qu'on luy faisoit pour sa guerison; mais sur ce que le sieur le Prince, Secrétaire de Monsieur de Beau-champs, Tresorier de France en la Generalité de Paris, des Amis de son mary, qui la vint voir, luy dit qu'il connoissoit un nommé Monsieur Barbereau, Coseiller Medecin ordinaire du Roy, qui avoit plusieurs excellens remedes contre diverses maladies fort fâcheuses; elle se resolut de l'aller trouver, & elle le fit d'autant plus volontiers, que cét Amy l'asseura que Monsieur Barbereau ne luy demanderoit point d'argent, estant fort porté à faire gratuitement plaisir à ceux qui se trouveroient incommodez par ces sortes de dépense.

Ce fut le vingtîme Iuin de la presente année 1668, qu'elle se transporta au Quartier de Nostre-Dame, au haut de la ruë Perpignan, où Monsieur Barbereau demeure; elle luy presenta vn Billet de recommandation de la part de cét Amy commun, ensuite de quoy, & luy ayant fait voir attentivement ce prodigieux Cancer, il luy fit prendre à l'instant dans une cuilliere d'argent une fort petite quantité d'une poudre insipide, détrempee avec une eau parcelllement insipide, & par dessus il luy fit boire deux grands verres de cette mesme eau, qui revenoient ensemble du moins à une pinte mesure de cette Ville.

A peine cette femme avoit eu le loisir de respirer, après avoir bu le second verre, qu'elle s'apperceut d'une sueur qui luy monta au front, sans aucune violence, ce qu'elle attribuoit à la chaleur de l'air de la chambre où elle estoit; mais Monsieur Barbereau, qui estoit attentif à l'effet de son reme-

D

de , la desabusa , & luy dit , qu'elle s'en retournaſt en ſon logis promptement , l'avertissant auparavant , qu'elle ne s'étonnaſt point ſi elle vomifſoit , & fe purgeoit en quelque autre maniere ; & ſi elle ſentoit de grāds éguillonnemens dans toute l'étendue de ſon Cancer , ces diverses choſes eſtans des effets de ce qu'elle auoit pris , & les cauſes prochaines de ſa guerison .

Peu de tems après qu'elle fut arrivée en ſon logis , elle fe ſentit portée à vomir , ce qu'elle fit à diverses reprises fans aucune violence , rendant une grande quantité d'une eau blanche & écumeuſe , ſemblable à celle qui tombe du lingé qu'on lavonne ; & dans ce meſme tems elle ſentit les piccottemens dont ont l'avoit avertie , qui ne durerent point long-tems ; elle rendit ensuite une grande abondance d'urines , & fit plusieurs ſelles , pendant lesquelles elle fe trouva beau-coup affoiblie .

Les ſueurs , les purgations & les foibleſſes avoient cefſé , & la malade avoit bon appetit , le lendemain vingt-troisième dudit mois apres midy , lors que Monsieur Barbereau la fut viſiter , & luy donna une ſeconde priſe de ſon remede , l'avertissant auparavant , que ſi luy arrivoit de grandes ſueurs , ce ſeroit une marque infaillible de ſa guerison ; qu'elle ne devoit pas s'eaſtonner ſi elle devenoit extrêmement foible , qu'il falloit avoir patience fans rien faire , & que le tout reuſſiroit à bien .

Ces ſueurs ne manquerent pas d'arriver iuſtement comme Monsieur Barbereau l'avoit ſouhaité , durerent fort pres de vingt-quatre heures , & comme le mary de la malade ſ'impatiencoit de leurs longueurs , il fut au logis de mondit ſieur Barbereau pour le quereller ; mais luy qui ne deſiroit autre choſe , en témoigna de la joye , aſſeura que la malade gueriroit indubitablement , fans qu'il fût guere beſoin de faire au-tre façon .

Quelques affaires ayant obligé Monsieur Barbereau d'aller aux champs , il a eſté quelque tems fans avoir nouuelle de la malade ; & quoy qu'il eût fait du ſeiour en cette Ville , il negligea de ſ'en informer , parce qu'on luy avoit dit qu'elle eſtoit délogeée pour aller demeurer dans un Quartier qu'il

ignoroit, quoy que cela ne fut point véritable; le hazard voulut que passant sur le Quay de Gesvres, le vingt-deuxième Septembre dernier, ledit sieur de la Pierre luy vint inopinément à la rencontre, & l'embrassant luy témoigna sa ioye & sa reconnoissance de ce que sa femme estoit guérie par son moyen. Il luy conta comme les sueurs estans cessées elle s'estoit trouvée sans douleur, que la thumeur avoit petit à petit diminué, que l'ouverture s'estoit refermée d'elle même, & que présentement on voyoit bien la cicatrice; mais que la mammelle estoit presque reduite à sa grosseur ordinaire; ce mary adiouâta que luy & sa femme luy auroient déjà été porter cette nouvelle, & le remercier de la faveur qu'il leur avoit faite, mais qu'ils s'en estoient abstenus, considerant qu'il estoient dans l'impuissance de le reconnoître par un présent tant soit peu considerable, dequoy Monsieur Barbereau témoigna se fâcher, protestant qu'il n'auoit eu aucune intention d'agir dans cette rencontre, aussi bien que dans plusieurs autres pour son interest.

Apres ce premier entretien, ils furent ensemble voir la convalescente, & y conduisirent Monsieur de Fresquiere Medecin de la Faculté de Montpelier qui leur estoit venu inopinément à la rencontre.

Ce dernier ayant fait rapport de ce qu'il auoit veu à Monsieur Valot premier Medecin de nostre grand Monarque, il le porta à aller luy-même voir cette femme qu'il vit en effet le lendemain 23. Septembre, il prit sur le lieu toutes les lumieres qu'il souhaitoit d'auoir pour le passé, & il ne pût considerer l'estat présent sans en témoigner beaucoup de satisfaction. Neanmoins à cause de quelque petite dureté qu'il sentoit encore dans la mammelle qui auoit été malade, il trouua bon que cette femme prit encore de la susdite poudre & bût quelques bouteilles d'eau: ce qui a réussi si heureusement que si peu de duretez qui restoient se sont entierement dissipées, que la malade est entierement guérie, & que si la cicatrice ne restoit il seroit impossible de s'apercevoir qu'elle auroit jamais été affligée d'un Cancer.

Ceux qui ont connu cette femme pendant son incommodité ne la regardent maintenant qu'avec estonnement. Diverses

D ij

personnes de merites , & entr'autres quelques Medecins ont esté contenter leur curiosité par la consideration d'une cure si admirable , qui a esté faite sans charpie ny unguent , sans at touchement de la partie , & sans mesme avoir fait saigner la malade.

Et depuis à son exemple plusieurs personnes des plus éminentz qualitez du Royaume se trouvent gueris de semblables maladies , & maux de mammelles , qui se sont dissipiez par l'usage desdites Eaux , & remedes seulement.

Cure extraordinaire faite sur une personne denuee Muette par accident.

Elle ce nomme Catherine Durant demeurante chez Monsieur Barbier , Courier ordinaire du Roy en Flandres , logé ruë des Menestriers à Paris . Par les Eaux & les Remedes de Monsieur Barbereau .

Ladite , Cure a esté faite publiquement & sa parole recouverte en huit jours . Le Certificat dudit sieur Barbier est du 16. Octobre 1669 .

Cure extraordinaire ,

Faite dvn vieux reste d'une maladie cachée depuis dix ans , en la personne de Monsieur Grenet marchand demeurant à l'écu d'argent ruë saint Denis à Paris , & a donné son Certificat en date du 14. Fevrier 1670 . & dont il croyoit estre parfaitement guery avant que d'avoir vsé des Eaux & Remedes de Monsieur Barbereau .

Quantité de personnes de toutes qualitez qui ont esté guerries & soulagez de diuerses Maladies des plus desesperez dont n'est cy-dessus fait aucune mention ne seront icy quand à present comprises .

FIN.